



DISTRIBUTION
GAZ

cse-c n°16

du 22 octobre 2020

Déclaration CGT

Situation de SUEZ

Le désengagement financier lent et inexorable de l'état et une ponction sans précédent à travers les versements de dividendes, des stratégies sans cesse remaniées... nous ne pouvons que constater une nouvelle fois que ce qui est en jeu est une maximisation des retours financiers et non le développement industriel et le service au public.

La vente de Suez à Veolia aurait pu être évitée.



La CGT ne peut que déplorer que les trois autres administrateurs salariés aient soit voté pour, soit n'aient pas pris part au vote. S'ils avaient, comme le proposait la CGT et comme le réclamait l'intersyndicale de Suez, voté contre, la vente à Veolia aurait été refusée par 7 voix contre 6.

Pour la CGT, la bataille contre le démantèlement de Suez et d'Engie continue.

La FNME-CGT appelle à la mobilisation générale pour (ré)organiser le service public de l'énergie.

La CGT appelle à une mobilisation des salariés de l'énergie, de l'eau, de la propreté et des services **le 3 novembre 2020**.

- ▶ **Annnonce du licenciement** de plusieurs centaines de personnes chez GazelEnergie
- ▶ **Désintégration du Groupe EDF**
- ▶ **Casse du groupe ENGIE** : ventes successives à la découpe comme la CNR et la SHEM
- ▶ **Attaques permanentes du Statut et du régime spécial de retraites**

La logique des employeurs est claire : **vendre** des actifs et **fermer** des sites industriels, **dégraisser** les effectifs (Plan Social d'Entreprise PSE, Plan de Départs Volontaires à la retraite PDV...) et **licencier** !

La FNME-CGT porte l'ambition du service public de l'énergie au travers de son **Programme Progressiste de l'Énergie (PPE)**. L'énergie est un besoin de première nécessité, c'est un bien commun. **La FNME-CGT revendique le retour à l'intérêt général : stop à la déréglementation.**

Mobilisons-nous pour un monde meilleur !
Généralisons la grève dans nos Industries pour défendre nos emplois statutaires !



L'actualité GRDF n'est pas en reste

Sur IDF : depuis 6 mois notre collègue Manu, conseillère clientèle, fait l'objet d'une procédure de licenciement.

Manu a voulu rendre service à l'une de ses collègues et faire acte de solidarité en lui proposant la fourniture de masques FFP2 pendant la période la plus critique de la pandémie COVID19.

La réaction de la Direction en apprenant cette action d'entraide est tout simplement ignoble.

Toute la FNME-CGT et la Délégation CGT au Cse-C de GRDF soutenons pleinement notre collègue et nous mettrons tous, tout en œuvre pour défendre les droits de tous les agents. [Cliquez ici pour signer la pétition.](#)

Sur Sud-Est : un énième projet de réforme de structure avec la fermeture d'un site gazier, la modification des zones d'intervention de sécurité gaz, des temps de trajet en forte augmentation.

85 suppressions d'emplois programmées !
GRDF accroît sa volonté d'un service public low cost.

Ordre du jour

- ▶ Présentation du plan triennal d'investissement (*pour info*) + Recueil de l'avis global sur les orientations stratégiques et leurs conséquences (*pour avis*)
- ▶ Recueil de l'avis global sur la situation économique et financière (*pour avis*)
- ▶ Suivi de la gestion de la crise sanitaire à GRDF (*pour info*)
- ▶ Politique sociale, présentation des points «DIVERSITÉ» et «CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE L'EMPLOI» (*pour info*)

Les agents, avec l'appui de leurs syndicats CGT, demandent le retrait de ce projet purement économique qui va dangereusement impacter la sécurité publique du gaz dans leurs communes respectives.

Sur Sud-Ouest :

- ▶ la Direction a tenté d'envoyer un intérimaire faire des enquêtes BRI sans aucune habilitation ni formation !
- ▶ une Direction qui se croit au-dessus des lois, de la Constitution et de la charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne. En effet, les agents grévistes ont reçu un courrier d'intimidation dans lequel la Direction prétend que la formation, à laquelle les agents étaient inscrits, prévalait sur le droit de grève.

4 NR pour tous, c'est possible !

GRDF garde dans ses poches 90 millions d'€ destinés aux charges de personnel sur les revenus de l'ATRD-5.

Pour 2019, GRDF affiche **670 millions d'€ de résultat net.**

GRDF a versé 588,8 millions d'€ aux actionnaires d'Engie, soit 88% du résultat net !

Si cette somme avait été reversée aux agents, cela représenterait 46 299€ par agent.

4 NR au NR 150, c'est 196€ d'augmentation par agent et par mois.

C'est possible et c'est maintenant !

[Lire la déclaration liminaire intégrale](#)



Délégation nationale CGT GRDF

www.fnme-cgt.fr

Syndicats CGT et CGT Ingénieurs Cadres et Techniciens

[@CseCCGTGRDF](#)

[@CseCCGTGRDF](#)





▼ 1. Présentation du plan triennal d'investissement (pour info)
+ Recueil de l'avis global sur les orientations stratégiques et leurs conséquences (pour avis)

Les élus du personnel du CSE-C GRDF ont été consultés sur les orientations stratégiques 2020-2024.

Tout d'abord, les élus du personnel CGT ont fait part de leur regret que **cette consultation obligatoire et auparavant annuelle, ne se tienne plus, à partir de cette année, qu'une seule fois tous les 3 ans.** Pourtant essentielle à la vie de l'entreprise et ses salariés qui la composent, elle relègue l'objet de cette consultation à un fourre-tout notoire qui présente a priori peu d'intérêt pour nos Dirigeants. Ou est-ce seulement une volonté propre de GRDF de se dédouaner de la transparence due sur ce sujet aux élus du personnel, in fine au personnel lui-même, et d'avoir les coudées franches pour imposer ses décisions ?

Nous allons démontrer l'intérêt d'associer le personnel et ses élus pour aller vraiment "VERT... L'AVENIR" et promouvoir le gaz comme énergie de demain.



L'image véhiculée d'énergie fossile, et surtout l'association qui en est faite à la filière gaz dont GRDF fait partie, n'aide pas à valoriser l'image du gaz comme étant un acteur incontournable des énergies vertes dans l'avenir de demain. Pourquoi ne pourrions-nous pas commencer à nous rapprocher des acteurs et décisionnaires de l'avenir énergétique, afin de sortir le gaz de cette mauvaise image ? **GRDF doit se donner la volonté et les moyens de se développer rapidement vers des gaz "verts" afin de devenir un pilier dans le mix énergétique qui lui garantira son développement.**

Si, à moyen terme, la taille du parc d'abonnés de GRDF et la régulation sont des éléments protecteurs qui garantissent la stabilité

de l'entreprise, l'évolution de l'environnement extérieur et les signaux envoyés par les pouvoirs publics prêtent à des inquiétudes.

Au regard de ces risques, le scénario de base imaginé par GRDF pêche par excès d'optimisme. En effet, nous avons l'impression que **la Direction contemple ce qui se passe sans être acteur du destin de l'entreprise et qu'elle n'a pas de plan B si son seul scénario tombe à l'eau.** Nous craignons que **ce manque d'anticipation soit au final payé par le personnel puisque les effectifs ont jusqu'à présent été la seule variable d'ajustement** face à la baisse des volumes acheminés. Les résultats s'en font déjà sentir : **on remarque pour la première fois des tendances baissières en matière d'effectifs dans un contexte pourtant exigeant.**

Comme toujours, l'actionnaire semble être le seul à tirer son épingle du jeu puisque l'entreprise lui distribuera plus de 600 millions d'euros en moyenne en 2020 et 2021. La fin de la prime d'émission à partir de 2022 limiterait théoriquement la capacité de distribution de l'entreprise, mais nous ne doutons pas que la Direction saura une nouvelle fois trouver le moyen de préserver la pompe à fric du groupe.

Nous ne pensons pas que le groupe se privera de remontées financières des infrastructures représentant 30% des remontées globales "VERS... L'ACTIONNAIRE".



Pour toutes ces raisons, l'avis de la délégation CGT sur ce dossier est **négatif**.

+d'info : avis motivé CGT



▼ 2. Recueil de l'avis global sur la situation économique et financière (pour avis)

Les élus du personnel sont consultés sur la situation financière de l'entreprise (comptes 2019 et budget 2020).

Nous n'allons pas redire que **GRDF est une entreprise aux reins solides**, que **GRDF génère du cash**, que **GRDF est une entreprise rentable**, que **GRDF fait rêver les fonds de pensions**, bref, que GRDF est une entreprise qui bénéficie des avantages d'un monopole naturel et d'un modèle économique stable et sécurisé par le tarif mais qui **souffre d'arbitrages au seul profit de l'actionnaire.**

Comme la Direction a pu le comprendre le 16 septembre lors de notre déclaration sur ce même point, les élus CGT ne partagent pas cette gestion court-termiste **axée seulement sur l'intérêt de la rentabilité "VERS... L'ACTIONNAIRE"**.

Comme la Direction aime à nous le rappeler, les éléments de **négociation avec la CRE** lors de l'établissement du tarif pour la période de l'ATRD ne sont qu'une tendance, mais à aucun moment la Direction n'explique à la CRE sa volonté de réaliser de la productivité au détriment de sa mission de Service Public (qui pourtant lui incombe). **Alors pourquoi toujours réclamer davantage à chaque négociation tarifaire alors que nous savons d'avance où ira ce « davantage » ?**

En terme financier, **2019 est une année plutôt favorable pour GRDF**, et le budget 2020 retranscrit également cette même continuité. Mais au-delà de ça, nous savons que ces prévisions budgétaires 2020 ne tiennent aucun compte de la crise particulière que nous traversons. Dans le document "résultats à fin août 2020- impacts covid", **la Direction conclut à un impact global estimé à date de 71 millions d'euros.** Sauf que, dans son calcul pour l'amener à cette somme, **la Direction a oublié de déduire certains aspects financiers,**





ceux qui seront couverts par le TARIF. Soit, en prévision, environ 45,1 millions d'euros, ce qui revient en réalité (pour l'instant, dans la projection) à une perte économique pérenne de 25,9 millions d'euros. Et cette somme, c'est 1,5% de l'EBITDA, donc au final pas grand-chose.

Parallèlement à cela, nous savons que GRDF a bloqué la remontée de dividendes prévue initialement dans le budget 2020, soit 153 millions d'euros, afin de faire face à la crise sanitaire COVID-19. Or, pour le moment (et comme expliqué plus haut), l'impact révisé serait plutôt de l'ordre de 25,9 millions d'euros ! Qu'allez-vous donc faire des 127,1 millions restants ?

En conclusion, sur ce dossier, la situation financière de l'entreprise traduite par les comptes 2019 et le budget 2020 nous amène à nous interroger réellement sur la capacité de la Direction à gérer l'entreprise en lui laissant la possibilité d'assurer de manière éthique son rôle et sa mission de Service Public. Les élus CGT émettront donc un avis **négatif**. **+d'info : avis motivé CGT**

▼ 3. Suivi de la gestion de la crise sanitaire à GRDF (pour info)

La délégation CGT s'insurge d'une communication mensongère d'un directeur exécutif d'une région. En effet, le personnel de toute cette région a reçu un communiqué sur un évènement privé survenu en dehors des horaires de travail. **Les propos tenus dans ce courrier sont fallacieux et à caractère diffamatoire.**

Imaginez que, demain, des communications à destination de l'intégralité des collègues commentent une sortie privée d'un directeur GRDF, commentent les conditions sanitaires des formations organisées par la Direction et les moyens d'information des "cas contact", commentent des pots organisés par des cadres dans certains services et portent un jugement de valeur sur leurs pratiques... **Nous nous opposons fortement à ce que l'infantilisation orchestrée par le pouvoir étatique, subie par les citoyens, pénètre notre entreprise.**

La fourniture de masques inclusifs (destinés aux agents malentendants et leurs collègues), des expérimentations et un REX sont en cours.

Les élus CGT ont soulevé le fait qu'il fallait revoir l'organisation du travail suite à l'application des procédures induites par les fiches réflexes. Malgré nos alertes, fin de non recevoir de la part de la Direction qui indique qu'avec une tournée remplie à 100%, les agents ont le temps d'y ajouter les procédures sanitaires COVID.

Sur le travail à distance, la Direction reste sur de 3 jours de travail sur site en priorité et 2 jours de TAD. Si une RTT est posée sur la semaine, l'agent ne pourra faire qu'une journée en TAD.

GRDF contribue à la propagation du virus ! Que penser de la gestion des cas COVID sur les sites qui font l'objet d'une omerta ? Les agents et leurs représentants du personnel ne sont même pas avisés. **Pourtant le milieu professionnel est le principal lieu d'infection.**

Comme MACRON, GRDF ne compte que sur la vie économique, la machine capitaliste qui fait travailler le plus grand nombre pour le profit de quelques-uns. La Direction nous répond qu'elle n'est pas d'accord avec les experts qui mettent en évidence l'entreprise comme lieu de contamination numéro 1.

AVIS A LA POPULATION Nous avons donc le droit de porter à peu près partout des masques, de nous entasser dans les transports en commun et au travail, au détriment de la distanciation physique... par contre, il sera impossible d'avoir un minimum de vie sociale, familiale, amicale, de distraction, en dehors de son boulot ! **Ceci pourrait fortement rappeler des heures sombres de notre histoire...**

+d'info : déclaration CGT

▼ 4. Politique sociale, présentation des points «DIVERSITÉ» et «CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE L'EMPLOI» (pour info)

Au-delà de la déclaration faite en séance sur ce point, notre délégation est intervenue pour alerter sur le fait que le rapport met en évidence un appel à la sous-traitance en augmentation afin de pallier la baisse de l'effectif d'agents d'exécution. Ce qui pourrait conduire à une baisse du professionnalisme gazier et de notre légitimité de distributeur auprès des autorités concédantes.

Sur le Handicap, nous constatons que l'accord n'a pas été respecté et que les indicateurs sont en deçà de la moyenne, aussi bien dans la formation que dans la rémunération.

Femmes enceintes : la CGT revendique depuis 10 ans la non-discrimination des femmes ayant eu un congé pathologique pendant leur carrière. Nous nous félicitons que ces personnels féminins aient enfin une reconnaissance professionnelle.

Sur les classements :

- Le GF 7 de la plage H n'est pas suffisamment utilisé pour valoriser l'expertise des agents d'exécution et ainsi leur donner des perspectives d'évolution possible. La Direction indique que le GF7 de la plage H n'est pas conditionné à du management.

- Il en est de même pour le GF 11 de la plage F qui, lui aussi, est peu utilisé pour des agents faisant référence.

- Des agents se voient attribuer la plage E sans changement de GF, mais le passage en GF 12 est beaucoup plus difficile.

- Nous avons demandé une reconnaissance des métiers de l'ingénierie car, faute de reconnaissance de l'entreprise au vu des responsabilités prises, il y a beaucoup de turnover. La Direction répond que les chargés d'affaires seront revalorisés par le biais de "variables".

+d'info : déclaration CGT

